Storckensohn

Gîte d'étape du Gazon vert : une mise en vente contestée

Véronique Berkani – 16-06-2025 à 06:22

Des habitants de Storckensohn, dont François Tacquard, ex-président de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, contestent la décision de la commune de mettre en vente le gîte d'étape du Gazon vert. Ils rappellent les conditions posées par l'ex-propriétaire, l'association Club amis sportifs Mulhouse, lors de la cession des lieux à la commune pour l'euro symbolique en 2011.

Des habitants de Storckensohn s'opposent à la vente du gîte d'étape du Gazon vert par la commune. De g. à d. : François Tacquard, président de l'association Club amis sportifs Mulhouse, Bertrand Schnebelen, trésorier, Évelyne Haury, secrétaire, et Laurent Graber, vice-président. Photo Jean-François Frey

Des habitants de Storckensohn s'opposent à la vente du gîte d'étape du Gazon vert par la commune. De g. à d. : François Tacquard, président de l'association Club amis sportifs Mulhouse, Bertrand Schnebelen, trésorier, Évelyne Haury, secrétaire, et Laurent Graber, vice-président. Photo Jean-François Frey

Le 5 mars dernier, le conseil municipal de Storckensohn votait le principe de la vente du restaurant gîte d'étape du Gazon vert, récemment rétrocédé à la commune par la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin (CCVSA) qui en avait assuré la gestion de 2012 à début 2025.

Une décision désapprouvée par François Tacquard, habitant de la commune et ancien président de la CCVSA. « Le Gazon vert doit rester dans le patrimoine communal, il ne peut pas être vendu à un privé, et surtout pas à un prix aussi dérisoire [NDLR : 152 000 €, estimation de la Direction de l'immobilier de l'État], alors qu'au moins 600 000 € d'argent public ont été investis dans cet équipement, un restaurant et sa licence, huit chambres et cinq blocs sanitaires. »

Niché au cœur de trois cirques glaciaires, à proximité du lac des Perches, le gîte étape du Gazon vert offre une vue plongeante sur le vallon de Storckensohn. Photo DR

En 2011, des conditions à la vente

Avec une douzaine d'habitants de Storckensohn, l'ex-élu a récemment réactivé l'association Club amis sportifs Mulhouse, ancien propriétaire des lieux, avant la cession, en 2011, pour l'euro symbolique, à la commune. Lors de cette transaction, des conditions avaient été énoncées : le refuge devait rester dans le domaine public de la commune qui s'engageait à réaliser des travaux et à y exploiter un gîte d'étape s'inscrivant dans un projet plus large, la « chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges randonnées ». Il était aussi entendu qu'en contrepartie, elle permettrait à l'association de continuer à fréquenter le bâtiment et à lui laisser l'accès à une chambre et à une petite cuisine.

Le gîte étape du Gazon vert avait été cédé à la commune Storckensohn pour un euro symbolique en 2011. Photo DR

François Tacquard défend également le travail collectif effectué entre 1995 et 2020 par les habitants pour « reconquérir » ce site laissé à l'abandon. « Avec des bénévoles, nous avions défriché les chaumes, la tourbière et la cascade, qui avaient disparu sous les forêts d'épicéas. Cela a représenté un travail colossal. En ruines, la vieille ferme a été remise en état par des volontaires et le refuge aménagé pour le transformer en restaurant gîte d'étape, avec le soutien de la CCVSA. Cette zone des Hautes Vosges, sans accès en voiture, est la plus authentique du massif. »

Un recours gracieux

Laurent Graber, également membre du Club amis sportifs Mulhouse, rappelle l'attachement des villageois au lieu, niché au cœur de trois cirques glaciaires, à proximité du lac des Perches, offrant une vue plongeante sur le vallon de Storckensohn. « Jusque dans les années 1960, chaque habitant avait une vache là-haut. C'était alors la sortie du week-end, un endroit pour boire un verre ensemble, se retrouver. » Le Storckensohnois aurait souhaité que le maire Jacques Karcher organise une réunion publique afin de recueillir l'opinion des villageois sur l'avenir de ce patrimoine commun.

Les opposants à la vente du gîte du Gazon vert ont adressé un recours gracieux à la mairie par l'intermédiaire d'un avocat. Photo Jean-François Frey

Pour les opposants à la vente, un nouveau gérant doit être recherché pour le gîte d'étape, les dernières exploitantes, Morgane et Zoé Eblé, ayant jeté l'éponge en septembre 2024, après quatre années d'activité.

Pour contester la délibération du conseil municipal de Storckensohn du 5 mars 2025, l'association Club amis sportifs Mulhouse a adressé un recours gracieux à la mairie par l'intermédiaire d'un avocat. « Il m'a été reproché, explique le maire Jacques Karcher, d'avoir reporté le conseil municipal de deux jours, ce qui constitue une irrégularité. J'ai donc retiré la délibération. Elle sera à nouveau soumise au vote lorsqu'elle sera prête et que nous serons sûrs qu'on ne pourra plus rien nous reprocher. Des clauses restrictives seront définies afin que le bâtiment ne devienne pas une résidence secondaire et reste au service du public. »

Les opposants à la vente du gîte du Gazon vert insistent sur l'attachement des villageois au lieu, niché au cœur de trois cirques glaciaires, à proximité du lac des Perches. Photo DR

Jacques Karcher, maire de Storckensohn : « Une petite commune comme la nôtre ne peut pas absorber un tel déficit »

Le maire estime que l'association Club amis sportifs Mulhouse a été réactivée sur le papier dans le seul but de contester cette vente. « Dans les faits, cette association n'avait plus d'activité depuis la cession en 2011. Je veux bien qu'on essaye de me faire un procès sur la base de conditions initiales qui n'ont finalement jamais été mises en œuvre, mais il faut arrêter de nous faire prendre des vessies pour des lanternes ! Depuis 2012, la gestion du gîte par la CCVSA a généré un déficit de fonctionnement cumulé de près de 50 000 € et un investissement de plus d'un million d'euros. Face à un tel déséquilibre, la CCVSA a mis fin à sa gestion du site. Ce déficit, il est inconcevable qu'une petite commune comme la nôtre puisse l'absorber. » Le maire liste les dépenses que la mairie devrait supporter : 15 000 € pour le remplacement de la bâche d'eau tous les dix ans, 2500 € pour la réfection des murs intérieurs tous les deux à trois ans, 35 000 € pour le remplacement des batteries tous les huit à dix ans…

« Certes, pour les touristes, le lieu est extraordinaire, mais son exploitation est une galère pour les gérants. Ils ne tiennent d'ailleurs pas le choc très longtemps. »

La chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges randonnées

Lancée en 2010 par le Pays Thur-Doller, dont François Tacquard était vice-président en charge du tourisme, la chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges randonnées avait pour objectif de revitaliser les crêtes sud des Hautes Vosges, peu accessibles en voiture, en réhabilitant des bâtiments en déshérence, et de constituer le début d'une chaîne de gîtes d'étape pour les randonneurs souhaitant parcourir le massif vosgien du sud vers le nord. Outre le Gazon vert, le réseau comprenait notamment le Belacker et le Gustiberg. « Il avait été pensé pour valoriser et faire vivre notre territoire, bordé par les sommets les plus élevés des Vosges et desservi par un important réseau de sentiers, mais où il manquait des hébergements de qualité à destination des randonneurs », précise l'ancien élu. Le réseau a été dissous en 2021, lors du départ de François Tacquard de la présidence de la CCVSA.